

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Desfarges, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Michel a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Date de convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

Délibération n°20260320_020

Objet : Désignation des délégués au CNAS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué au sein des élus et un délégué au sein des agents auprès du Comité National d'Action Sociale,

Vu les candidatures de Magalie Besson en tant qu'élue et de Sophie Peynet Bernat en tant qu'agent,

Désigne à l'unanimité :

- Magalie Besson, déléguée « élu »
- Sophie Peynet Bernat, déléguée « agent »

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain Conduché

